

DÉMOGRAPHIE



Bassin de Fécamp



Sources : Insee, Recensement de la population, 2017

Population totale du bassin

- > En 2017, le bassin de Fécamp compte 71 067 habitants.
- > Il représente 6% de la population du département de la Seine-Maritime.
- > Sa population a diminué depuis 2012, en moyenne de 63 habitants par an.



Les 10 principales communes, en nombre d'habitants

| 2017 | Population totale |
|-------------------------------------|-------------------|
| > 10 principales communes | |
| Fécamp | 18 641 |
| Goderville | 2 851 |
| Criquetot-l'Esneval | 2 567 |
| Saint-Jouin-Bruneval | 1 869 |
| Saint-Léonard | 1 724 |
| Turretot | 1 469 |
| Angerville-l'Orcher | 1 426 |
| Bretteville-du-Grand-Caux | 1 345 |
| Bréauté | 1 340 |
| Gonneville-la-Mallet | 1 334 |

Évolution de la population sur 5 ans (période : de 2012 à 2017)

Solde 2012 - 2017

(moyenne annuelle)

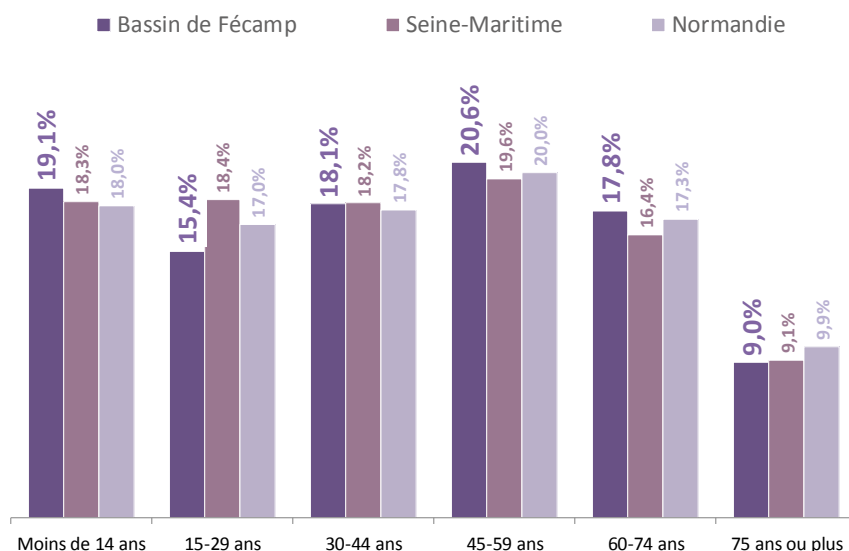
-63 ↓

> solde naturel +104 ↑

> solde migratoire -167 ↓

Population totale, par tranche d'âge

| 2017 | Bassin de Fécamp |
|--------------------------|------------------|
| > Par âge | |
| Moins de 14 ans | 13 568 |
| 15-29 ans | 10 974 |
| 30-44 ans | 12 896 |
| 45-59 ans | 14 611 |
| 60-74 ans | 12 626 |
| 75 ans ou plus | 6 392 |
| Population totale | 71 067 |

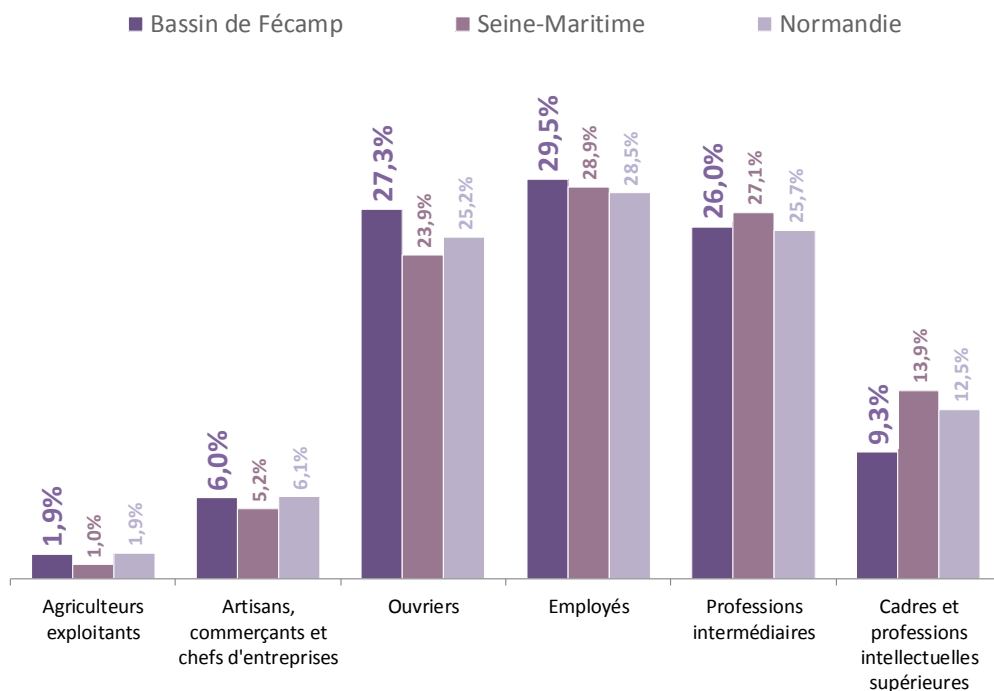




Population active occupée

Population active occupée, par catégorie socioprofessionnelle

| 2017 - Données hors non déterminé | Bassin de Fécamp |
|---|------------------|
| > Par catégorie socioprofessionnelle | |
| Agriculteurs exploitants | 527 |
| Artisans, commerçants et chefs d'entreprises | 1 691 |
| Ouvriers | 7 719 |
| Employés | 8 346 |
| Professions intermédiaires | 7 358 |
| Cadres et professions intellectuelles supérieures | 2 642 |
| Population active occupée | 28 283 |

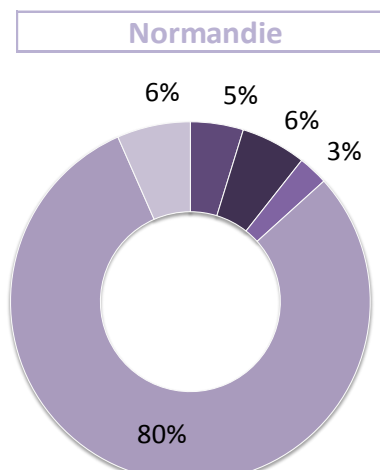
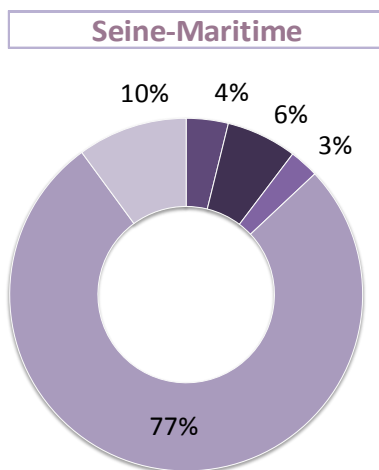
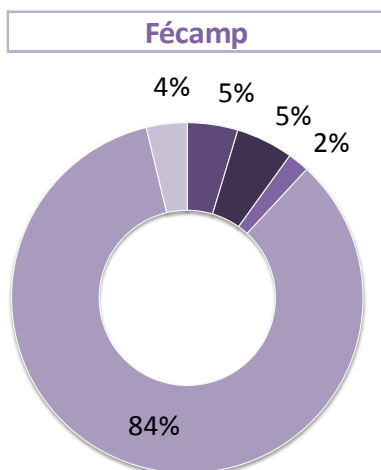


> Le Bassin de Fécamp a une population active occupée de 28 283 personnes.

> 27% sont des ouvriers, c'est plus qu'en moyenne régionale.

Principal mode de transport utilisé pour aller travailler

(zonage par bassin d'emploi, département et région)





Définitions

(au sens du recensement de la population)

• Population totale

C'est la somme de la population municipale et de la population comptée à part de la commune.

D'une part, la population municipale comprend sur le territoire d'une commune :

- les personnes ayant leur résidence habituelle, dans un logement ou une communauté,
- les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires,
- les personnes sans-abri recensées
- les personnes résidant habituellement dans une habitation mobile.

D'autre part, la population comptée à part comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune (*par exemple : les mineurs dont la résidence familiale est dans une autre commune mais qui résident, du fait de leurs études, dans la commune*).

• Population active

Cette population correspond à la population active occupée (appelée aussi « population active ayant un emploi ») à laquelle s'ajoutent les chômeurs en recherche d'emploi et les militaires du contingent (tant que cette situation existait).

• Population active occupée

Ce sont les personnes qui déclarent :

- exercer une profession (salariée ou non), même à temps partiel ;
- aider une personne dans son travail (même sans rémunération) ;
- être apprenti, stagiaire rémunéré ;
- être chômeur tout en exerçant une activité réduite ;
- être étudiant ou retraité mais occupant un emploi.

• Solde naturel

C'est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

• Solde migratoire

C'est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année. Ce concept est indépendant de la nationalité.